




Fiche signalétique



Spray neutralisateur de mauvaises odeurs

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 446040164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 3.03
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9-5-2011.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9-5-2011.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Produit de consommation.		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
L'eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.
Sugar derivates and peptides		5-15	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Attention

Contient du gaz sous pression.
Le contenant peut exploser lors d'un feu ou lorsqu'il est chauffé.
Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.
Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut causer l'irritation.

Peau : Peut causer l'irritation.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Peut causer l'irritation.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique].

EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun trouble médical.

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Peut être combustible à haute température.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Point d'éclair** : Non disponible.
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Produits de la combustion** : Non disponible.
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Aucun danger particulier.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

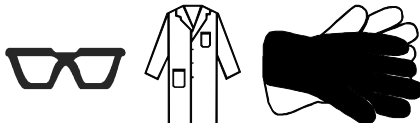
Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Masque à gaz. Bottes. Gants. Il est recommandé d'utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Caractéristique. [Faible]
- pH** : 8.5 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basiq.ue.]
- Densité relative** : 1.002 g/cm³ (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude, éther diéthylique, acétone. Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
- Point d'éclair** : Non disponible.
- Caractéristiques d'explosivité** : Non disponible.
- Propriétés oxydantes** : Non applicable
- Remarques physico-chimiques** : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Conditions d'instabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Incompatibilité avec différentes substances** : Non disponible.
- Produits de décomposition dangereux** : Non disponible.
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

- Effets chroniques sur les humains** : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH, 3 (Ne peut être classifié pour l'homme.) selon OU par CIRC [propane-2-ol alcool isopropylique].
- Autres effets toxiques sur les humains** : Légèrement dangereux par la voie d'exposition suivante: d'inhalation (irritant pour les poumons). Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux.
- Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains** : Non disponible.
- Effets spécifiques**
- Effets cancérogènes** : Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité au niveau reproductif** : Aucun effet important ou danger critique connu.






Section 12. Information sur l'écologie

- DBO et DCO** : Non disponible.
- Biodégradable/OCDE** : Non disponible.
- Mobilité** : Non disponible.
- Produits de dégradation** : Non disponible.
- Toxicité des produits de biodégradation** : Le produit et ses produits de dégradation ne sont pas toxiques.
- Remarque spéciale sur les produits de biodégradation** : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

- Information sur les déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
- Répartition des déchets** : Non disponible.
- [Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, PG III Aerosol	2.2	III		Quantité limitée Oui. Remarques Quantité limitée
Classification pour le TMD	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, PG III Aerosol	2.2	III		Remarques Quantité limitée
Classe ADR/RID	1950	UN 1950, "dangerous goods in limited quantities of class 2", III, Aerosol, ADR	2.2	III		Quantité limitée LQ2 Remarques Dangerous goods in limited quantities
Classe IMDG	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, Aerosol	2.2	III		Programmes d'urgence ("EmS") F-D, S-U Remarques Dangerous goods in limited quantities
Classe IATA-DGR	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, Aerosol	2.2	III		Remarques Dangerous goods in limited quantities

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Listes internationales : Non disponible.

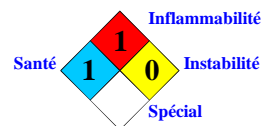
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Contient du gaz sous pression.
Le contenant peut exploser lors d'un feu ou lorsqu'il est chauffé.
Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1
Risques d'incendie	1
Réactivité	0
Protection individuelle	C

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Suite à la page suivante

Date d'impression : 9-5-2011.
Date d'édition : 9-5-2011.
Date de publication : Aucune validation antérieure.
précédente
Version : 3.03

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.